

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 04/11/2021

### **Protection de l'environnement dans les Hauts-de-Seine : action coup de poing pour contrôler les centrales à béton et prévenir les risques de pollution**

**13 sites ont été inspectés le 4 octobre dernier, dont 6 présentaient des non-conformités. Cette action s'inscrit dans la continuité des contrôles effectués régulièrement dans les Hauts-de-Seine.**

Le 4 octobre dernier, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) a organisé une opération coup de poing d'envergure régionale pour inspecter les centrales à béton et prévenir tout risque de pollution.

Les inspecteurs des Hauts-de-Seine ont ainsi procédé à l'inspection coordonnée de 13 sites.

L'objectif de l'action était double :

- Vérifier la réalisation par les entreprises des mesures réglementaires d'auto-surveillance (eaux, poussière, bruit) ;
- Inspecter les sites : conditions d'entreposage des produits dangereux, rétentions, etc.

Sur les 13 sites inspectés le 4 octobre, 7 étaient à l'arrêt et 6 présentaient des non-conformités mineures variées (problèmes d'étiquetages, fréquence insuffisante des contrôles internes, démarches administratives à réaliser, etc.)

Aucune pollution n'a été constatée, ni aucun manquement aux dispositions principales relatives à l'eau.

En cas de non-mise en conformité suite à ces visites, les sites en question s'exposeraient à des sanctions (amendes administratives, consignations, astreintes, etc.)

Dans les Hauts-de-Seine, 20 centrales à béton sont actuellement en fonctionnement et sont régulièrement contrôlées par les services de l'Etat. Entre 2019 et 2021, tous les sites ont ainsi fait l'objet d'inspections.